

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
REGION DE SAVERNE

**Procès-verbal de la séance publique du Conseil Communautaire
du 17 avril 2014**

Président : Pierre KAETZEL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice au jour de la séance : 66

Présents : 65

Pouvoir : 1

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11 avril 2014

Secrétaire de Séance élu : M. John JOHNSON

Présents :

MM. Mickaël VOLLMAR, Claude ZIMMERMANN, Olivier SCHLATTER, Gilbert HUTTLER, Jean-Jacques JUNDT, Alfred INGWEILER, Adrien HEITZ, Denis HITTINGER, Jean-Luc SIMON, Gérard KRIEGER, Bernard BICH, Jean-Paul MORGENTHALER, Alain SUTTER, Thierry MOSSLER, Alain GRAD, Bernard LUTZ, Denis REINER, Pierre KAETZEL, Régis BONNET, Daniel GERARD, Denis SCHNEIDER, Joseph CREMMEL, Patrice SAVELSBERG, Michel EICHHOLTZER, Marcel STENGEL, Dominique MULLER, Henri WOLFF, Jean GOETZ, Stéphane LEYENBERGER, Laurent BURCKEL, Pascal JAN, François SCHAEFFER, Dominique DUPIN, Jean-Claude BUFFA, Christophe KREMER, Christian KLEIN, Médéric HAEMMERLIN, John JOHNSON, Jean-Michel LOUCHE, Gilles DUBOURG, Marc KIM, Jean-Claude DISTEL, Rémy LEHMANN, Marc WINTZ, Jean-Claude HEYD, Jean-Claude HAETTEL, Jean-Marc GITZ.

Mmes Valentine FRITSCH, Michèle MULLER, Chantal REIBEL-WEISS, Dominique SEMLER, Anny KUHN, Michèle FONTANES, Marie-Paule GAEHLINGER, Christiane ENGEL-SCHMITTER, Christiane FOURNIER, Béatrice STEFANIUK, Christine ESTEVES, Eliane KREMER, Françoise BATZENSCHLAGER, Carine OBERLE, Simone RITTER, Laurence BATAILLE, Marie-Yvonne SCHALCK, Sonia KILHOFFER.

Absent excusé avec pouvoir à l'ouverture

Mme Estelle PUEYO donnant procuration à M. Laurent BURCKEL.

Assistaient également :

Invités

M. Emmanuel VIAU, Journaliste des Dernières Nouvelles d'Alsace.

Administration :

M. Fabrice HELMSTETTER, Directeur Général des Services,

Mme Adeline KRAEMER, Directrice Pôle Administration Générale,

M. Frédéric AVELINE, Directeur Pôle Economie-Environnement,

M. Philippe HOST, Directeur Pôle Technique,

Mme Estelle HAFFEMAYER, Directrice Pôle Petite Enfance-Enfance,

M. Lionel SIEGEL, Directeur Pôle Sport – Qualité – Education Musicale.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 AVRIL 2014

Ordre du jour

AFFAIRES GÉNÉRALES

- N° 2014 – 43 Installation du Conseil Communautaire.
Secrétaire de Séance – Désignation.
- N° 2014 – 44 Election du Président.
- N° 2014 – 45 Fixation du nombre de Vice-Présidents.
- N° 2014 – 46 Election des Vice-Présidents.
- N° 2014 – 47 Election des Membres du Bureau.
- N° 2014 – 48 Délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Président.
- N° 2014 – 49 Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région de Saverne – désignation des représentants du Conseil Communautaire.
- N° 2014 – 50 Syndicat de coopération du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) – désignation du représentant du Conseil Communautaire.
- N° 2014 – 51 Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de la Région de Saverne (SCOT) – désignation des représentants du Conseil Communautaire.
- N° 2014 – 52 Etablissement Public Foncier du Bas-Rhin (EPF) – désignation des représentants du Conseil Communautaire.
- N° 2014 – 53 Constitution de la Commission d'appel d'offres.
- N° 2014 – 54 Désignation des représentants du Conseil Communautaire dans les organismes extérieurs.
- N° 2014 – 55 Commission intercommunale des impôts directs. *Point retiré de l'ordre du jour.*

DIVERS

AFFAIRES GENERALES

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Pierre KAETZEL, Président sortant.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 25 avril 2013,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2013 fixant le nombre de délégués par commune,

vu les résultats des votes des Communes Membres élisant les Délégués Titulaires et les Délégués Suppléants desdits Conseils Municipaux au sein de la Communauté de Communes de la Région de Saverne,

considérant que la représentation des Communes est fixée comme suit :

- Un conseiller communautaire, qui pourra être suppléé pour les Communes jusque 500 habitants,
- 2 conseillers communautaires pour les communes jusqu'à 1 000 habitants,
- 3 conseillers communautaires pour les communes jusqu'à 1 500 habitants,
- 4 conseillers communautaires pour les communes au-delà de 1 500 habitants,
- 19 conseillers communautaires pour la Ville de Saverne.

Communes	Population Municipale (sans double compte)	Nb de délégués
Altenheim	222	1
Dettwiller	2 677	4
Eckartswiller	450	1
Ernolsheim-lès-Saverne	600	2
Friedolsheim	245	1
Furchhausen	395	1
Gottenhouse	382	1
Gottesheim	345	1
Haegen	633	2
Hattmatt	673	2
Kleingoeft	138	1
Landersheim	188	1
Littenheim	284	1
Lupstein	817	2
Maennolsheim	241	1
Monswiller	2 156	4
Ottersthal	705	2

Otterswiller	1 366	3
Printzheim	221	1
Reinhardsmunster	473	1
Saessolsheim	516	2
Saint-Jean-Saverne	601	2
Saverne	12 087	19
Steinbourg	1 979	4
Thal-Marmoutier	767	2
Waldolwisheim	535	2
Westhouse-Marmoutier	258	1
Wolschheim	308	1
Total		66

Durant le mandat, si une Commune dépasse un des seuils il ne lui sera pas attribué de conseillers communautaires supplémentaires.

M. Pierre KAETZEL, Président sortant installé

- en tant que Délégués Titulaires à la Communauté de Communes :

Commune	Nombre de Sièges	Délégués Titulaires		
		Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
ALTENHEIM	1	Mickaël VOLLMAR	2 Impasse de la Mésange	22/11/1980
DETTWILLER	4	Claude ZIMMERMANN	22 rue de Saverne	29/02/1960
		Olivier SCHLATTER	2 rue des Vignes	15/07/1961
		Valentine FRITSCH	14 rue de l'Eglise	17/11/1964
		Gilbert HUTTLER	9 rue du Colonel Rouvillois	26/11/1946
ECKARTSWILLER	1	Jean-Jacques JUNDT	17 A rue Principale	10/12/1952
ERNOLSHEIM/LES/SAVERNE	2	Alfred INGWEILER	12 rue de la Zinsel	15/06/1949
		Michèle MULLER	6 rue de la Zinsel	28/01/1953
FRIEDOLSHEIM	1	Adrien HEITZ	5 rue de la Chapelle	21/02/1956
FURCHHAUSEN	1	Denis HITTINGER	22 rue des Lilas	26/08/1969
GOTTENHOUSE	1	Jean-Luc SIMON	7 rue du Haut Barr	27/02/1957
GOTTESHEIM	1	Gérard KRIEGER	39 Grand'Rue	11/06/1957
HAEGEN	2	Bernard BICH	15 rue de Saverne	02/03/1956
		Jean-Paul MORGENTHALER	16 rue du Presbytère	03/07/1958
HATTMATT	2	Alain SUTTER	2 rue du Sapin	16/06/1958
		Thierry MOSSLER	11 rue du Sable	19/11/1971
KLEINGOEFT	1	Alain GRAD	8 rue des Vergers	28/05/1953
LANDERSHEIM	1	Chantal REIBEL-WEISS	4 rue de l'Osterberg	21/05/1960
LITTENHEIM	1	Bernard LUTZ	7 rue du Plohn	24/01/1954
LUPSTEIN	2	Denis REINER	6 rue des Fleurs	20/10/1958
		Dominique SEMLER	4 rue Gressweg	29/09/1967
MAENNOLSHEIM	1	Anny KUHN	7 rue du Village	07/07/1962
MONSWILLER	4	Pierre KAETZEL	24 B rue Saint Michel	24/02/1942
		Michèle FONTANES	5 rue des Vosges	12/05/1951

		Régis BONNET	7 rue Firth	10/04/1961
		Marie-Paule GAEHLINGER	21 rue du Général Leclerc	14/01/1962
OTTERSTHAL	2	Daniel GERARD	28 rue de Saverne	31/07/1959
		Denis SCHNEIDER	3 rue des Châtaigniers	19/01/1957
OTTERSWillER	3	Joseph CREMMEL	16 route Nationale	10/12/1950
		Christiane ENGEL-SCHMITTER	3 rue des Pierres	10/07/1950
		Patrice SAVELSBERG	15 rue du Donon	27/01/1957
PRINTZHEIM	1	Michel EICHHOLTZER	7 rue des Champs	18/10/1968
REINHARDSMUNSTER	1	Marcel STENGEL	1 rue des Prés	31/07/1951
SAESSOLSHEIM	2	Dominique MULLER	2 rue des Champs	04/08/1963
		Christiane FOURNIER	4 rue des Vignes	15/11/1949
SAINT/JEAN/SAVERNE	2	Henri WOLFF	2 rue de la Chapelle	09/02/1952
		Jean GOETZ	64 B Grand'Rue	28/03/1953
SAVERNE	19	Stéphane LEYENBERGER	24 rue des Capucines	21/06/1972
		Béatrice STEFANIUK	11 rue Erckmann Chatrian	09/01/1959
		Laurent BURCKEL	5 Allée des Fauvettes	21/12/1972
		Christine ESTEVES	136 Grand'Rue	01/07/1977
		Pascal JAN	8 rue de la Garenne	15/12/1960
		Eliane KREMER	1 rue des Magnolias	12/03/1956
		François SCHAEFFER	78 rue du Maréchal Joffre	17/03/1958
		Françoise BATZENSCHLAGER	10 rue Privée	11/12/1958
		Dominique DUPIN	8 rue du 10 ^{ème} Chasseur	06/04/1957
		Carine OBERLE	2 rue des Sablonnières	02/09/1964
		Jean-Claude BUFFA	1 rue du Général Gouvello	21/11/1956
		Simone RITTER	98 rue des Aubépines	01/09/1953
		Christophe KREMER	11 rue Henry Meck	23/09/1978
		Estelle PUEYO	Cour des Tanneurs – 5 D Grand'Rue	17/01/1978
		Christian KLEIN	4 rue du Général Fetter	07/06/1964
		Médéric HAEMMERLIN	17 rue des Frères Stoeffler 67000 STRASBOURG	19/07/1978
		Laurence BATAILLE	1 Impasse de l'Ermitage	31/05/1960
John JOHNSON	1 rue des Prés	01/04/1982		
Jean-Michel LOUCHE	57 rue Neuve	12/11/1973		
STEINBOURG	4	Gilles DUBOURG	28 rue de la Gare	10/04/1975
		Marie-Yvonne SCHALCK	6 rue du Haut Barr	30/06/1946
		Marc KIM	6 rue des Alouettes	27/12/1964
		Sonia KILHOFFER	9 rue de la Rondelle	11/10/1958
THAL-MARMOUTIER	2	Jean-Claude DISTEL	1 rue du Rain	01/06/1950
		Rémy LEHMANN	82 rue des Tilleuls	04/12/1952
WALDOLWISHEIM	2	Marc WINTZ	9 rue Principale	20/11/1961
		Jean-Claude HEYD	52 rue Principale	09/11/1953
WESTHOUSE-MARMOUTIER	1	Jean-Claude HAETTEL	1 rue des Tilleuls	16/09/1948
WOLSCHHEIM	1	Jean-Marc GITZ	28 rue du Mai	23/12/1963
TOTAL	66		66	

Les Délégués Titulaires seront immédiatement installés.

SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : Le Président.

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Désigne à l'unanimité

- M. John JOHNSON comme Secrétaire de Séance.

N° 2014 - 44

AFFAIRES GENERALES

ELECTION DU PRESIDENT.

Rapporteur : Le Doyen d'Age.

Vu le code général des collectivités territoriales,

considérant :

- que le Conseil Communautaire élit le Président parmi ses Membres,
- qu'il est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,
- qu'à partir de l'installation du Conseil Communautaire et jusqu'à l'élection du Président, les fonctions de Président sont assurées par le Doyen d'Age, Monsieur Pierre KAETZEL préside la séance.

M. KAETZEL sollicite les candidatures au poste de Président.

Sont candidats :

- M. Jean-Michel LOUCHE, conseiller de la commune de SAVERNE,
- M. Alain SUTTER, conseiller de la commune de HATTMATT
- M. Pierre KAETZEL, conseiller de la commune de MONSWILLER et Président sortant.

M. Jean-Michel LOUCHE intervient pour faire part à l'assemblée des raisons qui motivent sa candidature.

Il rappelle d'abord la nécessité de proximité avec les habitants pour assurer le lien entre politiques et citoyens

Il estime ensuite qu'il est essentiel qu'il y ait plusieurs candidatures afin d'assurer la pluralité d'expression.

Il considère également qu'un Président ne doit pas simplement se positionner en bon père de famille mais en gestionnaire volontariste.

A ce titre, il déclare disposer des compétences intellectuelles et humaines pour assurer cette fonction. En outre, il est disponible et sa capacité à obtenir des consensus sera un atout. Citant SENEQUE « Le vent ne souffle jamais dans la bonne direction pour ceux qui ne savent pas où ils vont » il précise qu'en terme de programme, il indique vouloir stopper l'augmentation de la fiscalité, développer l'économie circulaire, élaborer un plan de déplacement territorial et soutenir le développement économique. Il fait également part de son refus de la politique de fuite en avant au niveau de l'endettement.

M. Alain SUTTER estime à son tour qu'il est nécessaire qu'il y ait plusieurs candidats et qu'il se porte candidat pour représenter les communes rurales.

Il fait part de ses compétences techniques étant titulaire d'un master 2 en gestion et de sa disponibilité. En outre il souhaite proposer une vision pluriannuelle des projets afin d'assurer une parfaite lisibilité de l'action.

M. Pierre KAETZEL présente également ses motivations.

Il indique qu'à son âge ce n'est plus par ambition qu'il brigue un nouveau mandat, mais pour trois raisons particulières :

- *Terminer des dossiers actuellement en cours,*
- *Mettre en route des chantiers validés,*
- *Faire avancer des projets en réflexion.*

Il souhaite ainsi :

- *Terminer la rénovation de la MEF et réorganiser sa gestion et son fonctionnement,*
- *Mettre en route et suivre les deux grands chantiers :
 - *Maison de l'Enfance à Saverne,*
 - *Hôtel d'Entreprises Passif au Martelberg.**
- *Faire avancer dans les meilleurs délais la mutualisation qui, à moyen terme, profitera à toutes les communes de l'intercommunalité,*
- *Participer à la réforme des rythmes scolaires,*
- *Engager l'aménagement de la zone économique à Steinbourg avec un certain partenariat avec le Syndicat d'Assainissement,*
- *Travailler à la conception d'un nouveau siège pour la CCRS,*
- *Aménager un nouveau local pour l'Office de Tourisme*
- *et bien d'autres sujets.*

Se rajoute un dossier très important, peut-être le plus important et le plus sensible de ce nouveau mandat « l'extension future de la Ste KUHN sur la faisanderie à Monswiller » qui impliquera :

- *la révision du PLU de Monswiller,*
- *La soustraction d'au moins 20 hectares de forêt protégée.*

Pour tous ces dossiers il faut disposer, non seulement d'expérience mais plutôt la connaissance, un certain savoir-faire et du relationnel régional, national et naturellement de la disponibilité.

Il pense et reste confiant qu'à mi-mandat, donc à échéance 2017, une grande partie des dossiers énumérés ci-dessus seront traités et le reste sera bien avancé.

A partir de ce moment la relève, sa relève peut être envisagée.

Il en prend l'engagement.

Le Conseil Communautaire désigne Mickaël VOLLMAR et Christophe KREMER en tant qu'assesseurs.

A l'issue de ces présentations, les conseillers sont invités à se rendre dans les isoloirs et procéder au vote.

Premier tour de scrutin

Votants	66
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	66
Bulletins blancs et litigieux	3
Nombre de suffrages exprimés	63
Majorité absolue	32

Ont obtenu :

- M. Jean-Michel LOUCHE : 10 suffrages,
- M. Alain SUTTER : 12 suffrages,
- M. Pierre KAETZEL : 41 suffrages.

Monsieur Pierre KAETZEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé élu Président. Il est immédiatement installé.

Monsieur Pierre KAETZEL déclare accepter d'exercer cette fonction.

AFFAIRES GENERALES

FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS.

Rapporteur : Pierre KAETZEL, Président.

Vu le code général des collectivités territoriales,

considérant que le nombre de Vice-Présidents est librement déterminé par le Conseil Communautaire sans que ce nombre puisse dépasser 20% de l'effectif total, soit au plus **13 Vice-Présidents pour la Communauté de Communes**,

DELIBERATION

Le Président propose de fixer le nombre de Vice-Présidents à 8.

M. Médéric HAEMMERLIN s'étonne de l'augmentation du nombre de Vice-présidents de 5 à 8 en ces temps difficiles. Pour sa part aucun transfert de compétence significatif n'a été opéré récemment et le coût de fonctionnement va croître et il n'est pas favorable à cette proposition.

M. Marc WINTZ intervient en précisant que le nombre de Vice-présidents et l'enveloppe budgétaire sont 2 choses différentes.

Mme Valentine FRITSCH souhaiterait, en cas d'approbation par le conseil, le respect de la parité sur les 8 Vice-présidents, tout en soulignant que sa présence n'est pas la bienvenue.

M. Denis REINER soutient l'intervention de M. Médéric HAEMMERLIN pour la maîtrise des coûts de fonctionnement.

M. Stéphane LEYENBERGER approuve le nombre de 8 Vice-présidents proposé. C'est un nombre réaliste qui ne modifiera pas le budget de la Communauté de Communes. Il convient de porter un projet intercommunal. Le développement de l'intercommunalité pour le futur nécessite l'implication d'hommes et de femmes.

Il s'agit d'un signal fort de travailler ensemble pour une assemblée de 66 élus.

Pour M. Alfred INGWEILER l'augmentation du nombre de Vice-présidents est cohérente. Il convient de raisonner les indemnités des élus.

Mme Chantal REIBEL-WEISS souhaite que les petites communes soient mieux représentées en leur ouvrant plus de postes de Vice-présidence.

M. Laurent BURCKEL s'attache au débat de fixation du nombre de Vice-présidents et non des indemnités qui aura lieu ultérieurement.

Il convient de conserver une réalité géographique et démographique.

Selon lui 8 Vice-présidents c'est raisonnable pour que chacun s'y retrouve.

Le Président précise que les indemnités seront votées lors du prochain conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

**Décide à la majorité absolue par 54 voix POUR,
10 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS.**

- De fixer à 8 le nombre de Vice-Présidents.

N° 2014 - 46

AFFAIRES GENERALES

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS.

Rapporteur : Pierre KAETZEL, Président.

Vu le code général des collectivités territoriales,

vu la délibération du Conseil Communautaire décidant de fixer à 8 le nombre de Vice-Présidents,

considérant :

- que le Conseil Communautaire élit les Vice-Présidents parmi ses Membres,
- qu'ils sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Le Président donne lecture des domaines de compétence des délégations de fonctions qu'il compte mettre en œuvre :

- *Finances/mutualisation*
- *Développement économique/tourisme*
- *Nouvelles compétences/gouvernance/interface avec les Communes/communication*
- *Projets/travaux/investissements*
- *Petite enfance/enfance/Education musicale*
- *Habitat/gens du voyage/transport (Comette...)*
- *Centre nautique/qualité de service/sécurité/animation du territoire et évènementiels*
- *Environnement/développement durable/écologie/aménagement/TIC*

Premier Vice-Président.

Le Conseil Communautaire désigne Mikaël VOLLMAR et Christophe KREMER en tant qu'assesseurs.

Est candidat :
- M. Pascal JAN.

Premier tour de scrutin

Votants	66
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	66
Bulletins blancs et litigieux	14
Nombre de suffrages exprimés	52
Majorité absolue	27

Ont obtenu(s) :
- Pascal JAN : 49 suffrages,
- Valentine FRITSCH : 1 suffrage,
- Marc WINTZ : 1 suffrage,
- Médéric HAEMMERLIN : 1 suffrage.

Monsieur Pascal JAN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu premier Vice-Président. Il est immédiatement installé.

Monsieur Pascal JAN déclare accepter d'exercer cette fonction.

Deuxième Vice-Président.

Le Conseil Communautaire désigne Mickaël VOLLMAR et Christophe KREMER en tant qu'assesseurs.

Sont candidats :
- M. Henri WOLFF,
- Mme Laurence BATAILLE.

Premier tour de scrutin

Votants	66
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	66
Bulletins blancs et litigieux	8
Nombre de suffrages exprimés	58
Majorité absolue	30

Ont obtenus :

- M. Henri WOLFF : 45 suffrages,
- M. Laurence BATAILLE : 13 suffrages.

Monsieur Henri WOLFF ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu deuxième Vice-Président. Il est immédiatement installé.

Monsieur Henri WOLFF déclare accepter d'exercer cette fonction.

Troisième Vice-Président.

Le Conseil Communautaire désigne Mickaël VOLLMAR et Christophe KREMER en tant qu'assesseurs.

Sont candidats :

- Mme Sonia KILHOFFER,
- M. Alain SUTTER.

Premier tour de scrutin ;

Votants	66
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	66
Bulletins blancs et litigieux	9
Nombre de suffrages exprimés	57
Majorité absolue	29

Ont obtenus :

- Mme Sonia KILHOFFER : 39 suffrages,
- M. Alain SUTTER: 17 suffrages,
- M. Denis REINER : 1 suffrage.

Madame Sonia KILHOFFER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu troisième Vice-Présidente. Il est immédiatement installé.

Madame Sonia KILHOFFER déclare accepter d'exercer cette fonction.

Quatrième Vice-Président.

Le Conseil Communautaire désigne Christine ESTEVES et Médéric HAEMMERLIN en tant qu'assesseurs.

Est candidat :

- M. Daniel GERARD.

Premier tour de scrutin

Votants	66
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	66
Bulletins blancs et litigieux	14
Nombre de suffrages exprimés	52
Majorité absolue	27

Ont obtenus :

- M. Daniel GERARD : 50 suffrages,
- M. Denis REINER : 1 suffrage,
- Mme Christine ESTEVES : 1 suffrage.

Monsieur Daniel GERARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu quatrième Vice-Président. Il est immédiatement installé.

Monsieur Daniel GERARD déclare accepter d'exercer cette fonction.

Cinquième Vice-Président.

Le Conseil Communautaire désigne Christine ESTEVES et Médéric HAEMMERLIN en tant qu'assesseurs.

Est candidat :

- M. Dominique MULLER,
- Mme Laurence BATAILLE,
- Mme Chantal REIBEL-WEISS.

Premier tour de scrutin

Votants	66
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	66
Bulletins blancs et litigieux	5
Nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

Ont obtenus :

- M. Dominique MULLER : 47 suffrages,
- Mme Laurence BATAILLE : 9 suffrages,
- Mme Chantal REIBEL-WEISS : 5 suffrages.

Monsieur Dominique MULLER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu cinquième Vice-Président. Il est immédiatement installé.

Monsieur Dominique MULLER déclare accepter d'exercer cette fonction.

Sixième Vice-Président.

Le Conseil Communautaire désigne Christine ESTEVES et Médéric HAEMMERLIN en tant qu'assesseurs.

Sont candidats:

- M. Jean-Claude HAETTEL,
- M. Claude ZIMMERMANN,
- Mme Chantal REIBEL-WEISS,
- M. Médéric HAEMMERLIN.

Premier tour de scrutin

Votants	66
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	66
Bulletins blancs et litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral	4
Nombre de suffrages exprimés	62
Majorité absolue	32

Ont obtenus :

- M. Jean-Claude HAETTEL : 22 suffrages,
- M. Claude ZIMMERMANN: 31 suffrages,
- Mme Chantal REIBEL-WEISS : 2 suffrages,
- M. Médéric HAEMMERLIN : 7 suffrages.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue un deuxième tour de scrutin est organisé.

Mme Chantal REIBEL-WEISS déclare retirer sa candidature.

Sont candidats:

- M. Jean-Claude HAETTEL,
- M. Claude ZIMMERMANN,
- M. Médéric HAEMMERLIN.

Deuxième tour de scrutin :

Votants	66
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	66
Bulletins blancs et litigieux	6
Nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

Ont obtenus :

- M. Jean-Claude HAETTEL : 20 suffrages,
- M. Claude ZIMMERMANN: 34 suffrages,
- M. Médéric HAEMMERLIN : 6 suffrages.

Monsieur Claude ZIMMERMANN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu sixième Vice-Président. Il est immédiatement installé.

Monsieur Claude ZIMMERMANN déclare accepter d'exercer cette fonction.

Septième Vice-Président.

Le Conseil Communautaire désigne Christine ESTEVES et Médéric HAEMMERLIN en tant qu'assesseurs.

Est candidat :

- M. Christophe KREMER.

Premier tour de scrutin :

Votants	66
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	66
Bulletins blancs et litigieux	23
Nombre de suffrages exprimés	43
Majorité absolue	22

Ont obtenus :

- M. Christophe KREMER : 42 suffrages,
- Mme Christine ESTEVES : 1 suffrage.

Monsieur Christophe KREMER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu septième Vice-Président. Il est immédiatement installé.

Monsieur Christophe KREMER déclare accepter d'exercer cette fonction.

Huitième Vice-Président.

Le Conseil Communautaire désigne Laurent BURCKEL et Jean-Michel LOUCHE en tant qu'assesseurs.

Est candidat :

- M. Jean-Claude DISTEL.

Premier tour de scrutin

Votants	66
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	66
Bulletins blancs et litigieux	15
Nombre de suffrages exprimés	51
Majorité absolue	26

Ont obtenus :

- M. Jean-Claude DISTEL : 48 suffrages,
- M. Marc WINTZ : 1 suffrage,
- Mme Christine ESTEVES : 1 suffrage,
- M. Jean-Claude HAETTEL : 1 suffrage.

Monsieur Jean-Claude DISTEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu huitième Vice-Président. Il est immédiatement installé.

Monsieur Jean-Claude DISTEL déclare accepter d'exercer cette fonction.

N° 2014 – 47

AFFAIRES GENERALES.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU.

Rapporteur : Pierre KAETZEL, Président.

Vu le code général des collectivités territoriales,

vu les délibérations du Conseil de Communauté en date des 2 Novembre 2004 et 2 Octobre 2007 portant respectivement adoption et actualisation des Nouveaux Statuts de la Communauté de Communes,

vu les arrêtés préfectoraux en date des 30 Décembre 2004 et 15 Février 2008 portant respectivement adoption des Nouveaux Statuts pour la Communauté de Communes de la

Région de Saverne et extension des compétences de la Communauté de Communes de la Région de Saverne,

vu les Nouveaux Statuts de la Communauté de Communes de la Région de Saverne, l'article 10 fixant à quinze le nombre de Membres comprenant le Président, les Vice-Présidents et des Délégués Communautaires Titulaires,

vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 17 avril 2014 décidant de fixer à 8 le nombre de Vice-Présidents,

considérant :

- qu'il y a dès lors 6 Délégués Communautaires à désigner,
- que les Nouveaux Statuts ne déterminant pas les modalités de désignation des Membres du Bureau, le procédé de l'élection s'applique,
- qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, mais que le Conseil Communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas y procéder sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,
- qu'aucune disposition ne s'y opposant,

Au vu du nombre de candidatures enregistrées, il est proposé de désigner 6 délégués tels que prévus dans les statuts et d'associer les autres candidats aux réunions du Bureau jusqu'à modification des statuts sur ce point.

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- De désigner comme membres du Bureau :
 - M. Bernard LUTZ,
 - M. Joseph CREMMEL,
 - Mme Béatrice STEFANIUK,
 - M. Adrien HEITZ,
 - M. Denis HITTINGER,
 - M. Alain SUTTER.
- D'associer à toutes les réunions du Bureau :
 - M. Alain GRAD,
 - M. Laurent BURCKEL,
 - Mme Marc WINTZ,
 - M. Gilles DUBOURG,
 - M. Alfred INGWEILER,
 - Mme Chantal REIBEL-WEISS,
 - M. Stéphane LEYENBERGER.

**Les Conseillers Communautaires tirés au sort sont membres du Bureau.
Ces Membres sont immédiatement installés et déclarent accepter d'exercer cette fonction.**

AFFAIRES GENERALES.

DELEGATION D'UNE PARTIE DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT.

Rapporteur : Pierre KAETZEL, Président.

Vu le code général des collectivités territoriales,

considérant :

- que le Président, les Vice-Présidents ayant reçu délégation ou le Bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :
 - du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,
 - de l'approbation du compte administratif,
 - des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15,
 - des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale,
 - de l'adhésion de l'établissement à un établissement public,
 - de la délégation de gestion d'un service public,
 - des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville,
- que lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant,
- que dans un souci d'efficacité et de bonne administration des affaires communautaires, il convient que le Conseil Communautaire puisse déléguer certaines de ses attributions au Président,

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- de donner délégation au Président et pour la durée du mandat les attributions suivantes :

Libellé	Modalités
arrêter et modifier l'affectation des propriétés communautaires utilisées par les services publics communautaires,	
fixer les tarifs, redevances d'occupation et les droits prévus au profit de la Communauté de Communes qui n'ont pas un caractère fiscal,	
procéder, dans la limite du montant inscrit chaque année au budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures de risque de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires,	
De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget (loi 10/02/2009)	
décider de la conclusion et de la révision du louage de choses	pour une durée n'excédant pas douze ans
passer des contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférentes	
créer, modifier et supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires,	
accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,	
décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers,	jusqu'à 30 000,00 euros
fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,	
fixer dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la Communauté de Communes à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes,	
procéder aux acquisitions et cessions immobilières au prix fixé par le Conseil Communautaire et signer les actes y afférents,	
procéder à la conclusion de tout acte d'établissement de servitudes tant passives qu'actives, au profit ou à la charge des propriétés communautaires,	
signer et déposer les permis de construire, d'aménager et de démolir des équipements communautaires,	
intenter au nom de la Communauté de Communes les actions en justice ou de défendre la Communauté de Communes dans les actions intentées contre elle, devant les instances juridiques qui auront à connaître du litige aussi bien devant les juges du fonds, qu'en appel et en cassation,	
régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires,	dans la limite de 50 000,00 euros par sinistre,
donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la Communauté de Communes préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local,	
réaliser des lignes de trésorerie	d'un montant maximum de 2,5 M€

décider des admissions en non-valeur et des créances éteintes,	
exercer, au nom de la Communauté de Communes, le droit de préemption défini par le code de l'urbanisme, que la Communauté de Communes en soit titulaire ou délégataire, et déléguer l'exercice de ce droit à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le Conseil Communautaire,	
exercer au nom de la Communauté de Communes le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 et suivants du code de l'urbanisme,	
souscrire les contrats d'abonnement pour la fourniture de fluides et énergies,	
établir les règlements intérieurs nécessaires au fonctionnement de la Communauté de Communes sauf disposition législative ou réglementaire contraire.	

AFFAIRES GENERALES.

**SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE SAVERNE -
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE.**

Rapporteur : Pierre KAETZEL, Président.

Vu le code général des collectivités territoriales,

considérant :

- que le Conseil Communautaire procède à la désignation de 12 Délégués pour siéger au sein au Comité Directeur du SMICTOM.
- qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation mais que le Conseil Communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas y procéder sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

DELIBERATION

- Sont candidats :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Mme Valentine FRITSCH,- M. Gilbert HUTTLER,- M. Alfred INGWEILER,- M. Bernard LUTZ,- Mme Michèle FONTANES,- M. Joseph CREMMEL,- M. Michel EICHHOLTZER- M. Marcel STENGEL, | <ul style="list-style-type: none">- Mme Christine ESTEVES,- M. Dominique DUPIN,- Mme Carine OBERLE,- M. Médéric HAEMMERLIN,- Mme Laurence BATAILLE,- M. Jean-Michel LOUCHE,- M. John JOHNSON. |
|--|---|

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- De procéder au scrutin secret pour l'élection des représentants au SMICTOM.

M. Bernard LUTZ et Mme Laurence BATAILLE retirent leur candidature avant le passage au vote.

- Sont élus :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
Mme Valentine FRITSCH	14 rue de l'Eglise 67490 Dettwiller	17/11/1964
M. Gilbert HUTTLER	9 rue du Colonel Rouvillois 67490 Dettwiller	26/11/1946
M. Alfred INGWEILER	12 rue de la Zinsel 67330 Ernolsheim-lès-Saverne	15/06/1946
Mme Michèle FONTANES	5 rue des Vosges 67700 Monswiller	12/05/1951
M. Joseph CREMMEL	16 route Nationale 67700 Otterswiller	10/12/1950
M. Michel EICHHOLTZER	7 rue des Champs 67490 Printzheim	18/10/1968
M. Marcel STENGEL	1 rue des Prés 67440 Reinhardsmunster	31/07/1951
Mme Christine ESTEVES	136 Grand'rue 67700 Saverne	01/07/1977
M. Dominique DUPIN	8 rue du 10 ^{ème} Chasseur 67700 Saverne	06/04/1957
Mme Carine OBERLE	2 rue des Sablonnières 67700 Saverne	02/09/1964
M. Jean-Michel LOUCHE	57 rue Neuve 67700 Saverne	12/11/1973
M. John JOHNSON	1 rue des Prés 67700 Saverne	01/04/1982

AFFAIRES GENERALES.

**SYNDICAT DE COOPERATION DU PARC NATUREL REGIONAL
DES VOSGES DU NORD - DESIGNATION DU REPRESENTANT DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE.**

Rapporteur : Pierre KAETZEL, Président.

Il y a lieu de désigner un Membre au SYCOPARC.

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- De ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection du représentant au SYCOPARC.
- Sont candidats :
 - M. Claude ZIMMERMANN,
 - M. Christian KLEIN.

M. Claude ZIMMERMANN se retire.

- Est élu à l'unanimité :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
M. Christian KLEIN	4 rue du Général Fetter 67700 Saverne	07/06/1964

AFFAIRES GENERALES.

**SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE -
SCOT DE LA REGION DE SAVERNE - DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE.**

Rapporteur : Pierre KAETZEL, Président.

Il y a lieu de désigner dix Membres Titulaires et dix Membres Suppléants comme Délégués au Comité Syndical.

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- De ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des représentants au SCoT de la Région de Saverne.

- Sont candidats :

Titulaires :

- | | |
|---------------------|----------------------------|
| - M. Alain SUTTER, | - M. Joseph CREMMEL, |
| - M. Denis REINER, | - M. Stéphane LEYENBERGER, |
| - M. Daniel GERARD, | - M. Pascal JAN, |
| - M. Rémy LEHMANN, | - M. John JOHNSON, |
| - M. Adrien HEITZ, | - M. Gilles DUBOURG. |

Suppléants :

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| - M. Pierre KAETZEL, | - M. Laurent BURCKEL, |
| - M. Régis BONNET, | - M. Jean-Claude BUFFA, |
| - M. Denis SCHNEIDER, | - Mme Estelle PUEYO, |
| - M. Olivier SCHLATTER, | - M. Jean-Michel LOUCHE, |
| - Mme Michèle MULLER, | - M. Jean-Marc GITZ. |

- Sont élus :

Nombre de Sièges	Membres Titulaires		Membres Suppléants	
	Prénom et nom	Adresse personnelle	Prénom et nom	Adresse personnelle
10	M. Alain SUTTER	2 rue du Sapin 67330 Hattmatt	M. Pierre KAETZEL	24B rue St Michel 67700 Monswiller
	M. Denis REINER	6 rue des Fleurs 67490 Lupstein	M. Régis BONNET	7 rue Firth 67700 Monswiller
	M. Daniel GERARD	28 rue de Saverne 67700 Ottersthal	M. Denis SCHNEIDER	3 rue des Châtaigniers 67700 Ottersthal
	M. Rémy LEHMANN	82 rue des Tilleuls 67440 Thal-Marmoutier	M. Olivier SCHLATTER	2 rue des Vignes 67490 Dettwiller
	M. Adrien HEITZ	5 rue de la Chapelle 67490 Friedolsheim	Mme Michèle MULLER	6 rue de la Zinsel 67330 Ernolsheim
	M Joseph CREMMEL	16 route Nationale 67700 Otterswiller	M. Laurent BURCKEL	5 allée des Fauvettes 67700 Saverne
	M. Stéphane LEYENBERGER	24 rue des Capucines 67700 Saverne	M. Jean-Claude BUFFA	1 rue du Général Gouvello 67700 Saverne
	M. Pascal JAN	8 rue de la Garenne 67700 Saverne	Mme Estelle PUEYO	Cour des Tanneurs – 5 D Grand’rue 67700 Saverne
	M. John JOHNSON	1 rue des Prés 67700 Saverne	M. Jean-Michel LOUCHE	57 rue Neuve 67700 Saverne
	M. Gilles DUBOURG	28 rue de la Gare 67790 Steinbourg	M. Jean-Marc GITZ	28 rue du Mai 67700 Wolschheim

AFFAIRES GENERALES.

**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DU BAS-RHIN (EPF) -
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE.**

Rapporteur : Pierre KAETZEL, Président.

Conformément aux statuts il y a lieu de désigner 6 Membres Titulaires et 6 Membres Suppléants comme Délégués à l'EPF du Bas-Rhin.

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- De ou de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des représentants à l'EPF du Bas-Rhin.

- Sont candidats :

Titulaires :

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| - M. Jean-Jacques JUNDT, | - M. Daniel GERARD, |
| - M. Pierre KAETZEL, | - Mme Eliane KREMER, |
| - M. Joseph CREMMEL, | - Mme Marie-Yvonne SCHALCK. |

Suppléants :

- | | |
|----------------------------|------------------------|
| - Mme Estelle PUEYO, | - M. Dominique MULLER, |
| - M. Jean-Claude HAETTEL, | - M. Bernard LUTZ, |
| - Mme Christiane FOURNIER, | - M. Gérard KRIEGER. |

- Sont élus :

Sont élus à l'unanimité :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
<i>Membres Titulaires</i>		
M. Jean-Jacques JUNDT	17A rue Principale 67700 Eckartswiller	10/12/1952

M. Pierre KAETZEL	24B rue St Michel 67700 Monswiller	24/02/1942
M. Joseph CREMMEL	16 route Nationale 67700 Otterswiller	10/12/1950
M. Daniel GERARD	28 rue de Saverne 67700 Ottersthal	31/07/1959
Mme Eliane KREMER	1 rue des Magnolias 67700 Saverne	12/03/1956
Mme Marie-Yvonne SCHALCK	6 rue du Haut-Barr 67790 Steinbourg	30/06/1946
<i>Membres Suppléants</i>		
Mme Estelle PUEYO	Cour des Tanneurs – 5 D Grand’rue 67700 Saverne	17/01/1978
M. Jean-Claude HAETTEL	1 rue des tilleuls 67700 Westhouse-Marmoutier	16/09/1948
Mme Christiane FOURNIER	4 rue des Vignes 67270 Saessolsheim	15/11/1949
M. Dominique MULLER	2 rue des Champs 67270 Saessolsheim	04/08/1963
M. Bernard LUTZ	7 rue du Plohn 67490 Littenheim	24/01/1954
M. Gérard KRIEGER	39 Grand’rue 67490 Gottesheim	11/06/1957

N° 2014 – 53

AFFAIRES GENERALES.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION D’APPEL D’OFFRES.

Rapporteur : Pierre KAETZEL, Président.

Vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code des marchés publics,

considérant :

- que lorsqu’il s’agit d’un EPCI, elle est composée du Président ou son représentant, Président, et un nombre de membres égal à celui prévu pour la composition de la Commission de la Collectivité au nombre d’habitants le plus élevé,
- que la Communauté de Communes comprenant une Commune de plus de 3 500 habitants, la Commission d’Appel d’Offres est composée de cinq Membres Titulaires et cinq Membres Suppléants élus au sein du Conseil Communautaire à la représentation proportionnelle au plus fort reste au scrutin de liste sans panachage ni

vote préférentiel parmi les Délégués Titulaires. En effet, les Délégués Suppléants ne peuvent exercer aucune fonction permanente au sein de l'EPCI, et ne peuvent donc en conséquence être désignés comme Membre de la Commission d'Appel d'Offres,

- que les Membres Suppléants sont appelés à remplacer n'importe lequel des Membres Titulaires empêchés,
- qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, mais que le Conseil Communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas y procéder sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,
- qu'aucune disposition ne s'y opposant,

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Sur proposition du Bureau,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- a) De ou de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des cinq Membres Titulaires et des cinq Membres Suppléants de la Commission d'Appel d'Offres,
- b) d'élire la liste suivante :

Membres Titulaires
M. Daniel GERARD
M. Marcel STENGEL
M. Jean-Jacques JUNDT
M. Médéric HAEMMERLIN
M. Dominique DUPIN

Membres Suppléants
M. John JOHNSON
M. Jean-Claude HAETTEL
Mme Simone RITTER
M. Jean-Claude HEYD
M. Claude ZIMMERMANN

Les Membres déclarent accepter d'exercer cette fonction.

AFFAIRES GENERALES.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS.

Rapporteur : Pierre KAETZEL, Président.

Vu le code général des collectivités territoriales,

considérant :

- que le Conseil Communautaire procède à la désignation de Membres ou de Délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs, élus parmi les Délégués Titulaires,
- qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation mais que le Conseil Communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas y procéder sauf disposition législative ou règlementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,
- qu'aucune disposition ne s'y opposant,

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- a) De ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des représentants,
- b) D'élire les listes suivantes :

➤ **Association Départementale des Collectivités Câblées du Bas-Rhin.**

Il y a lieu de désigner un Membre Titulaire et un Membre Suppléant.

Sont élus à l'unanimité :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
<i>Membre Titulaire</i>		
M. Laurent BURCKEL	5 allée des Fauvettes 67700 Saverne	21/12/1972
<i>Membre Suppléant</i>		
M. Jean-Claude DISTEL	1 rue du Rain 67440 Thal-Marmoutier	01/06/1950

➤ **Association Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne.**

Il y a lieu de désigner un Membre Titulaire et un Membre Suppléant.

Sont candidats :

- M. Jean-Claude BUFFA,
- M. Pierre KAETZEL

Sont élus à l'unanimité:

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
<i>Membre Titulaire</i>		
M. Jean-Claude BUFFA	1 rue du Général Gouvello 67700 Saverne	21/11/1956
<i>Membre Suppléant</i>		
M. Pierre KAETZEL	24B rue St Michel 67700 Monswiller	24/02/1942

➤ **Association du Massif Vosgien.**

Il y a lieu de désigner un Membre Titulaire et un Membre Suppléant.

Sont candidats :

- M. Patrice SAVELSBERG,
- Mme Michèle MULLER.

Sont élus à l'unanimité :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
<i>Membre Titulaire</i>		
M. Patrice SAVELSBERG	15 rue du Donon 67700 Otterswiller	27/01/1957
<i>Membre Suppléant</i>		
Mme Michèle MULLER	6 rue de la Zinsel 67330 Ernolsheim-lès-Saverne	28/01/1953

➤ **Association Mission Locale du Pays de Saverne Plaine et Plateau.**

Il y a lieu de désigner un Membre Titulaire et un Membre Suppléant.

Sont candidats :

- M. Jean GOETZ,
- Mme Françoise BATZENSCHLAGER.

Sont élus à l'unanimité :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
<i>Membre Titulaire</i>		
M. Jean GOETZ	64B Grand ^r ue 67700 Saint-Jean-Saverne	28/03/1953
<i>Membre Suppléant</i>		
Mme Françoise BATZENSCHLAGER	10 rue Privée 67700 Saverne	11/12/1958

➤ **Comité National d'Action Sociale (CNAS).**

Il y a lieu de désigner un Membre.

Est candidat :

- M. Laurent BURCKEL

Est élu à l'unanimité :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
M. Laurent BURCKEL	5 allée des Fauvettes 67700 Saverne	21/12/1972

➤ **Espace Rohan.**

Il y a lieu de désigner un Membre.

Est candidate :

- Mme Eliane KREMER

Est élue à l'unanimité:

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
Mme Eliane KREMER	1 rue des Magnolias 67700 Saverne	12/03/1956

➤ **Groupement d'Intérêt Public Fond Solidarité Logement**

Il y a lieu de désigner un Membre Titulaire et un Membre Suppléant pour l'Assemblée Générale.

Sont candidates :

- Mme Laurence BATAILLE,
- Mme Françoise BATZENSCHLAGER.

Sont élues à l'unanimité:

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
<i>Membre Titulaire</i>		
Mme Laurence BATAILLE	1 impasse de l'Ermitage 67700 Saverne	31/05/1960
<i>Membre Suppléant</i>		
Mme Françoise BATZENSCHLAGER	10 rue Privée 67700 Saverne	11/12/1958

➤ **Office de Tourisme de Saverne et sa Région.**

Il y a lieu de désigner huit Membres à l'Assemblée Générale.

Sont candidats :

- M. Stéphane LEYENBERGER
- M. Laurent BURCKEL,
- M. Jean-Claude BUFFA,
- M. Christian KLEIN,
- Mme Valentine FRITSCH,
- Mme Laurence BATAILLE,
- M. Jean-Michel LOUCHE,
- M. Pierre KAETZEL,
- M. Marcel STENGEL,
- M. Alfred INGWEILER.

MM Laurent BURCKEL et Pierre KAETZEL retirent leur candidature.

Sont élus à l'unanimité :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
M. Stéphane LEYENBERGER	24 rue des Capucines 67700 Saverne	21/06/1972
M. Jean-Claude BUFFA	1 rue du Général Gouvello 67700 Saverne	21/11/1956
M. Christian KLEIN	4 rue du Général Fetter 67700 Saverne	07/06/1964
Mme Valentine FRITSCH	14 rue de l'Eglise 67490 Dettwiller	17/11/1964
Mme Laurence BATAILLE	1 impasse de l'Ermitage 67700 Saverne	31/05/1960
M. Jean-Michel LOUCHE	57 rue Neuve 67700 Saverne	12/11/1973
M. Marcel STENGEL	1 rue des Prés 67440 Reinhardsmunster	31/07/1951
M. Alfred INGWEILER	12 rue de la Zinsel 67330 Ernolsheim-lès-Saverne	15/06/1949

➤ **Comité du Plan Départemental d'Aide au Logement des Personnes Défavorisées.**

Il y a lieu de désigner un Membre Titulaire et un Membre Suppléant.

Sont candidates :

- Mme Simone RITTER,
- Mme Françoise BATZENSCHLAGER.

Sont élues à l'unanimité :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
<i>Membre Titulaire</i>		
Mme Simone RITTER	98 rue des Aubépines 67700 Saverne	01/09/1953
<i>Membre Suppléant</i>		
Mme Françoise BATZENSCHLAGER	10 rue Privée 67700 Saverne	11/12/1958

➤ **Association Pays de Saverne Initiative.**

Il y a lieu de désigner un Membre Titulaire et un Membre Suppléant.

Sont candidats :

- M. Henri WOLFF,
- M. Jean-Claude BUFFA.

Sont élus à l'unanimité :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
<i>Membre Titulaire</i>		
M. Henri WOLFF	2 rue de la Chapelle 67700 Saint-Jean-Saverne	09/02/1952
<i>Membre Suppléant</i>		
M. Jean-Claude BUFFA	1 rue du Général Gouvello 67700 Saverne	21/11/1956

➤ **Association Pays de Saverne, Plaine et Plateau.**

Il y a lieu de désigner huit Membres à l'Assemblée Générale, dont quatre Membres au Conseil d'Administration.

- pour l'Assemblée Générale :

Sont candidats :

- M. Pierre KAETZEL,
- M. Stéphane LEYENBERGER,
- Mme. Eliane KREMER,
- Mme Carine OBERLE,
- M. Christian KLEIN,
- M. Gilles DUBOURG,
- M. Daniel GERARD,
- M. Christophe KREMER.

Sont élus à l'unanimité :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
M. Pierre KAETZEL	24B rue St Michel 67700 Monswiller	24/02/1942
M. Stéphane LEYENBERGER	24 rue des Capucines 67700 Saverne	21/06/1972
Mme Eliane KREMER	1 rue des Magnolias 67700 Saverne	12/03/1956
Mme Carine OBERLE	2 rue des Sablonnières 67700 Saverne	02/09/1964
M. Christian KLEIN	4 rue du Général Fetter 67700 Saverne	07/06/1964
M. Gilles DUBOURG	28 rue de la Gare 67790 Steinbourg	10/04/1975
M. Daniel GERARD	28 rue de Saverne 67700 Ottersthal	31/07/1959
M. Christophe KREMER	11 rue Henry Meck 67700 Saverne	23/09/1978

- dont 4 Membres pour le Conseil d'Administration :

Sont candidats

- M. Stéphane LEYENBERGER
- Mme Eliane KREMER
- M. Christophe KREMER
- M. Gilles DUBOURG

Sont élus à l'unanimité :

Prénom et nom	Adresse personnelle	Date de naissance
M. Stéphane LEYENBERGER	24 rue des Capucines 67700 Saverne	21/06/1972
Mme Eliane KREMER	1 rue des Magnolias 67700 Saverne	12/03/1956
M. Christophe KREMER	11 rue Henry Meck 67700 Saverne	23/09/1978
M. Gilles DUBOURG	28 rue de la Gare 67790 Steinbourg	10/04/1975

N° 2014 – 55

Ce point est retiré de l'ordre du jour et sera abordé lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

AFFAIRES GENERALES.

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.

INFORMATIONS

- Date du prochain Conseil Communautaire : jeudi 22 mai.

DIVERS.

Le Président clôt la séance à 01h00.

* * * * *

Délibérations publiées et transmises à la Sous-Préfecture ce jeudi 24 avril 2014.

Fait et clos à Saverne le 18 avril 2014,

Le Président

Pierre KAETZEL

Le présent rapport comportant 13 points est signé par tous les Membres présents :

BATAILLE

BATZENSCHLAGER

BICH

BONNET

BUFFA

BURCKEL

CREMMEL

DISTEL

DUBOURG

DUPIN

EICHHOLTZER

ENGEL-SCHMITTER

ESTEVEES

FONTANES

FOURNIER

FRITSCH

GAEHLINGER

GERARD

GITZ

GOETZ

GRAD

HAEMMERLIN

HAETTEL

HEITZ

HEYD

HITTINGER

HUTTLER

INGWEILER

JAN

JOHNSON

JUNDT

KAETZEL

KILHOFFER

KIM

KLEIN

KREMER C.

KREMER E.

KRIEGER

KUHN

LEHMANN

LEYENBERGER

LOUCHE

LUTZ

MORGENTHALER

MOSSLER

MULLER D.

MULLER M.

OBERLE

REIBEL-WEISS

REINER

RITTER

SAVELSBERG

SCHAEFFER

SCHALCK

SCHLATTER

SCHNEIDER

SEMLER

SIMON

STEFANIUK

STENGEL

SUTTER

VOLLMAR

WINTZ

WOLFF

ZIMMERMANN